

Comme nous le disons dans notre "avant-propos"—Au moment de commencer une publication aussi importante que celle de "comptes-rendus des travaux de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, je sais combien j'ai besoin de toute l'indulgence de mes lecteurs. Pour m'acquitter avec honneur de ce devoir, je devrais d'abord suivre les discussions d'un intérêt agricole et en donner scrupuleusement tous les détails. Je devrais encore comparer annuellement dans nos Expositions provinciales les résultats obtenus dans l'amélioration du bétail, la fabrication des instruments aratoires, la qualité des produits. Enfin je devrais parcourir nos districts ruraux et juger sur le terrain même des perfectionnements apportés dans la ferme, comme système de culture, soins à donner au bétail, fabrication des engrais, façon donnée au sol, rendement des récoltes, etc., en un mot, je devrais suivre pas à pas les cultivateurs, dans les voies du progrès agricole suggérant à tous les améliorations à adopter et en donnant un compte rendu exact des succès de chacun.

Willà des devoirs bien nombreux et bien importants dont il faudra m'acquitter, le pourrai-je ?

Si cinq années d'études et de voyages sous les meilleurs maîtres et dans les pays les mieux cultivés de l'Europe suffisent, je répondrai oui. . . . Si avec des connaissances acquises dans les meilleurs auteurs et de la bouche même de nos cultivateurs Anglais, Ecossais, Flamands, Belges, Français, Allemands, Hollandais et Italiens, toute la bonne volonté dont je suis capable suffit, je répondrai encore oui. Car pour moi plaider la cause agricole c'est plaider la cause de mon pays. "De l'amélioration et du declin de l'Agriculture, a dit Napoléon III, datent la prospérité et la décadence des peuples."

Il n'en faut pas douter nous sommes arrivés au moment d'une révolution dans les idées reçues en agriculture. L'opinion publique paraît vouloir admettre enfin qu'il faut une éducation agricole pour qui veut être agriculteur. Aussi, voyons-nous plusieurs tentatives faites dans ce sens.

Nous recevons du Réverend M. Pilote, Directeur du Collège Ste. Anne, la communication suivante :

Nouveau plan d'organisation Agricole en Canada—Extrait en grande partie des annales de Gripton, et des écrits de Messrs. J. Perrault et Ossaye.

Les écoles d'agriculture sont de trois degrés : Les écoles normales agricoles ou de 1er degré, les écoles de 2e degré, et les écoles de 3e degré.

I. Ecoles de premier degré.

En France ces écoles sont destinées à former des agronomes parfaitement au fait des règles de l'art et de la science agricoles ; capables de combiner un plan d'exploitation, et de faire l'application des principes de la science aux circonstances locales. Ces écoles fournissent des professeurs aux fermes-écoles ou écoles de second degré dont-il sera question plus bas. Le cours est de trois ans, et comprend :

1^o Les principes de culture dans leurs applications spéciales à la production et à l'emploi des produits.